

RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

Premier recul du gouvernement qui doit en amener d'autres !



Le 27 janvier, la ministre déléguée Carole Grandjean RENONCE à augmenter le nombre de semaines de stage !

C'est la mobilisation de tous les personnels qui a permis cette volte-face ! Ce recul est d'autant plus énorme que l'augmentation des stages était la mesure phare de son projet et une commande politique du président Macron !

Pour autant, 14 nouvelles mesures sont dans les tuyaux qu'il nous faudra continuer de combattre.

Complètement déconnectée des besoins des personnels et de l'intérêt des élèves, Carole Grandjean décide maintenant de poursuivre autrement la destruction de nos métiers et de nos lycées professionnels.



Proposition 1 « Adapter le rythme et la durée des stages (PFMP) en fonction du parcours et des besoins de l'élève »

Si la perspective d'augmenter de 50% toutes les PFMP en 2023 semble être oubliée par la ministre, cette proposition contient presque à elle seule l'essentiel de sa réforme de la voie pro. On y retrouve l'idée d'autonomie de l'établissement – chacun adaptant à sa guise la durée des PFMP et donc des horaires de cours, de la mixité des parcours – les statuts différents des jeunes permettant des départs décalés, et l'ingérence des entreprises – leurs « besoins » pouvant aisément se substituer aux « besoins des élèves » !

Proposition 2 « s'affranchir de l'année scolaire et permettre un cursus modulaire lors duquel l'élève valide des blocs de compétences »

La ministre voudrait calquer la formation des scolaires sur le modèle de la formation adulte. Une formation modulaire permettrait l'acquisition en priorité de « blocs de compétences » au détriment de l'acquisition d'un diplôme et ainsi, de s'affranchir des grilles salariales liées à leurs niveaux dans les conventions collectives.

C'est aussi une attaque des disciplines et des modalités d'évaluation en épreuve terminale.



Proposition 3 « Poser la condition de la mixité de public et de parcours »

L'objectif premier reste avant tout de continuer à développer l'apprentissage sans contrôle, sans limite. Le mixage des parcours et des publics dégrade les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des enseignant-es. Cette proposition est d'autant plus inquiétante qu'elle ne sera pas sans conséquence sur les CFAA de nos établissements et les personnels notamment d'enseignement. Placer les apprenti.es dans des classes de lycées, c'est dépouiller les CFAA !

Placer les apprenti.es dans les classes de lycées, c'est licencier les personnels de CFAA !



Les autres propositions

- Proposition 4 « Favoriser les temps de concertation pour installer la nécessaire dimension collective de l'accompagnement des élèves / Installer un temps de travail collaboratif dans le service des enseignants »
- Proposition 5 « Repenser l'accompagnement personnalisé pour qu'il puisse être effectif et efficace »
- Proposition 6 « Instaurer une année complémentaire facultative post bac pro, dédiée à la préparation de la poursuite d'études ou à la préparation à l'insertion »
- Proposition 7 « Inscrire dans toutes les formations en PL un volet relatif aux compétences psycho-sociales / "soft skills" intégrées dans les apprentissages »
- Proposition 8 « Mieux communiquer auprès des élèves, des familles et des entreprises pour revaloriser l'image du lycée professionnel »
- Proposition 9 « Créer des temps réguliers de rencontre, d'échange et de travail entre les entreprises, les professeurs-personnels éducatifs »
- Proposition 10 « Préparer les équipes de direction, professeurs et autres personnels éducatifs à la prise en compte des spécificités du LP »
- Proposition 11 « Accompagner l'orientation dès le début du collège et dans la durée pour parvenir à des choix éclairés d'orientation faits par l'élève et sa famille »
- Proposition 12 « Créer un parcours d'éducation à la mobilité avec des compétences à valider »
- Proposition 13 « Développer un tutorat/ mentorat fort »
- Proposition 14 « Prévoir dans l'organisation pédagogique des phases de préparation des PFMP et en améliorer le suivi et la capitalisation »

Pour le SNETAP-FSU ces nouvelles annonces montrent que si le gouvernement renonce, pour l'instant, à l'augmentation du nombre de semaines de stage, il n'a AUCUNEMENT renoncé à déstructurer le lycée professionnel

Pour le SNETAP FSU, il faut en urgence :

- Faire un véritable état des lieux de la voie professionnelle
- De véritables parcours en 4 ans, pour toutes les élèves, pour accéder au BAC Pro, afin que celui-ci permette une réelle insertion professionnelle ou une poursuite d'études.
- Redonner des moyens pour remettre en place des seuils de dédoublement assurés et pérennes
- Mettre en place des heures de vie de classe et de l'accompagnement personnalisé pour tous les élèves
- Reconnaître enfin les temps de travail en équipe et les temps de concertation par la mise en place d'une ORS de 15 h de cours + 2 h de concertation

